



## **AVIS PUBLIC**

Aux personnes intéressées par un règlement numéro 247-2015 modifiant le règlement de zonage numéro 225.

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité de Barnston-Ouest,

**QUE** le règlement modifiant le règlement de zonage numéro 225-2012 afin d'autoriser les activités récréatives extensives linéaires dans la zone R-3, est entrée en vigueur le 22 juin 2015.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 741 chemin Hunter à Barnston-Ouest de 8h30 à 16h30 du lundi au jeudi.

DONNÉ À Barnston-Ouest, ce 25<sup>e</sup> jour du mois de juin 2015.

---

**Sonia Tremblay**  
**Secrétaire-trésorière**

**Certificat de publication**

Je, Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière de la municipalité de Barnston-Ouest, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Joyau, édition du mois de Juillet-Août 2015 et affiché le même avis au bureau municipal entre 9h00 et 16h00 le 30 juin 2015.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 25<sup>e</sup> jour du mois de juin 2015.

---

**Madame Sonia Tremblay**  
**Secrétaire-trésorière**